



Préparer  
sereinement  
votre avenir avec  
**Afer Retraite  
Individuelle**

L'Association Afer a souscrit un contrat d'Épargne Retraite Individuel, vous permettant de préparer votre future retraite dans un cadre fiscal privilégié (déduction des versements sur vos revenus imposables dans les limites et plafonds fixés par la réglementation en vigueur). Ce type de contrat présente un risque de perte en capital.

# Les d'Afer Retraite Individuelle

- **Des économies d'impôts** : chaque année les versements que vous effectuez sur votre adhésion sont **déductibles de vos revenus imposables ou de votre bénéfice professionnel** si vous êtes travailleur non salarié<sup>1</sup>.
- **3 modes de gestion financière** au choix et combinables entre eux :
  - la Gestion Évolutive
  - la Gestion Sous Mandat
  - la Gestion Libre
- Une gamme complète de supports financiers disposant du **label public ISR**.
- **Des arbitrages gratuits et illimités** pendant toute la durée de votre adhésion.
- **Une protection du capital investi en cas de décès<sup>2</sup>**.
- **Un taux de rente garanti** dès l'adhésion.
- Un large choix d'**options de rente**.

Contactez  
sans attendre  
votre conseiller  
habituel.

Ce document vous est remis par :



**Assurance-vie**  
**Services financiers**  
**Prévoyance**

1- Dans les limites et plafonds fixés par la réglementation en vigueur. En contrepartie, vos droits seront soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux lors du dénouement à l'échéance du contrat ou en cas de sortie anticipée pour l'acquisition de votre résidence principale.

2- Dans les limites prévues au contrat.

Document non contractuel à caractère publicitaire achevé de rédiger le 23 décembre 2019 par le GIE Afer sur la base des règles de gestion et des dispositions légales et fiscales en vigueur à cette date.

**Aviva Retraite Professionnelle** : Société anonyme au capital de 105 455 800 € - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 833 105 067 R.C.S. Nanterre.

**GIE Afer** : Groupement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Aviva Vie, Aviva Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire : Aviva Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 40 82 24 24 - Fax : 01 42 85 09 18 - [www.afer.fr](http://www.afer.fr)

**Afer** : Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.



Fabrication sur papier issus des forêts gérées durablement - IFGD.